

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES Secteur Nord

Carrière du Dividou à Garlan (29)



Date de création	: 1976
Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploiter	: 24 mars 2009 pour 30 ans
Superficie totale	: 25 ha 60 a
Production autorisée	: 450 000 tonnes/an
Matériaux produits	: Granulats pour le BTP certifiés CE 2+
Nature du gisement	: Granite et Diorite
Effectif	: 9 personnes
Charte environnement UNICEM	: Validation du niveau 4/4 le 24/11/2009

Historique du site

Située sur la commune de Garlan, à 9 km de Morlaix et 34 km de Lannion, la carrière du Dividou produit et commercialise des granulats pour la fabrication d'enrobés, de bétons, pour le bâtiment et pour les travaux publics.

Procédés de fabrication

La carrière de roche massive (granite et diorite) est exploitée à ciel ouvert en fouille, comprenant :

- une découverte de 3 mètres moyen
- trois fronts de taille de 15 mètres.

La roche est abattue par des tirs de mines, elle est chargée ensuite avec une pelle et transférée par dumper jusqu'aux installations de concassage et criblage.

Les granulats sont certifiés CE 2+ depuis 2005. Le contrôle de la qualité est réalisé plusieurs fois par semaine par un laboratoire extérieur agréé LABOROUTE et ISO 9001 v2000.



Le niveau 4/4 de la Charte Environnement

A partir de 2005, la carrière a mis en œuvre d'importantes actions environnementales qui lui ont permis de valider rapidement l'étape 4 de la Charte des Industries de carrières obtenue fin 2009.

En 2004 a été mise en place une Commission Locale de Concertation et de Suivi (CLCS) permettant un travail de fond avec les riverains et les différents partenaires, dont les élus, sur l'insertion de l'activité extractive dans son environnement.

De nombreux paramètres sont régulièrement mesurés. Tout au long de l'année, des relevés systématiques sont effectués par des organismes extérieurs tant dans l'enceinte du site qu'à ses abords. Les résultats sont notamment communiqués lors de la CLCS.

- **Les poussières**

La carrière est équipée d'une usine moderne avec de nombreux éléments d'étanchéité permettant de limiter les envois de poussières liées à la production (installation tertiaire bardée, chargement des produits pulvérulent sous trémies, convoyeurs capotés, cribles étanches, manche de matériaux à trappes, brumisation aux points de chute, etc.)

La mise en place d'un système novateur de nettoyage des roues permet aux véhicules d'emprunter la voie publique sans générer de salissures. Par ailleurs, une rampe d'aspersion efficace des chargements permet de limiter l'envol des poussières. Les retombées de poussières dans l'environnement sont contrôlées annuellement par un laboratoire agréé. Les émissions de poussières à l'extérieur de la carrière sont, au travers de ces différents équipements, considérablement réduites.

- **Le bruit**

Les principales sources de bruit d'une carrière sont le bruit de l'installation de concassage et le bruit des avertisseurs de recul des engins. SCB, dans la carrière du Dividou, a changé tous les avertisseurs standard de recul par un système directionnel dénommé « cri du Lynx ». Ce dispositif a la particularité d'éliminer les bruits impulsionnels, sources de nuisances potentielles pour les riverains. Une campagne de mesure de bruit au niveau des habitations riveraines les plus proches est réalisée chaque année par un cabinet spécialisé. Ces résultats sont régulièrement communiqués aux riverains, à l'occasion de la CLCS.

- **Les vibrations liées aux tirs de mines**

La carrière ne dispose d'aucun stock d'explosifs, ceux-ci sont livrés à chaque tir de mines. L'ensemble de la foration et du minage est sous-traité à une entreprise spécialisée. Les vibrations émises sont enregistrées à chaque tir de mines. Le niveau moyen d'un tir est de 2 mm/s pour 10 mm/s autorisé, donc très largement inférieur au seuil réglementaire. Cela démontre la maîtrise importante que la société possède dans ce domaine.

- **Les eaux**

Les eaux d'exhaure qui sont naturellement acides, sont pompées, au niveau de la zone d'extraction en fond de carrière, sont traitées par une usine de tamponnage des eaux, puis décantées et rejetées dans le milieu naturel avec un suivi mensuel sur de nombreux paramètres, tous conformes aux valeurs limites de rejets ; ce suivi est assuré par un laboratoire indépendant agréé par le Ministère de l'écologie et du développement durable. Les eaux de process (pour le lavage des gravillons) fonctionnent en circuit fermé.

- **Les déchets**

L'ensemble des déchets produits par les activités de la carrière est trié. Tous les déchets classifiés « dangereux » sont collectés et traités suivant des filières autorisées et par des prestataires agréés et certifiés ISO 14001. Chaque enlèvement de déchets fait l'objet d'une traçabilité.

- **Les économies d'énergies**

Le personnel est formé à la conduite économe des engins et sensibilisé aux économies d'énergies au quotidien. Un suivi des consommations énergétiques est en place.

- **La remise en état**

En fin d'exploitation, la fosse sera réhabilitée en plans d'eau.

La carrière du Dividou est également certifiée ISO 14001 depuis l'année 2007.

CONTACT :

SOCIETE DES CARRIERES BRETONNES SECTEUR NORD

Emmanuel TENNIERE – Directeur

S/c EUROVIA – CS 34344 - 35043 Rennes Cedex

Tél. : 02 99 14 04 14

Email : emmanuel.tenniere@eurovia.com

Site internet : www.eurovia.com (nos matériaux...)